

Compte-rendu plénière

Belleville –Saint Maur, mercredi 5 octobre 2016

Mot d'introduction Jean-Christophe Martin, conseiller de quartier, avec présentation de l'ordre du jour

1. Présentation du projet Paris Habitat sur le 127 rue du Chemin Vert

Cf : présentation du projet en annexe

Intervention de Camille Panon, chargée de la construction à Paris Habitat

Le projet lauréat est celui de l'agence Puech et Savoy.

Programme de 23 logements familiaux + crèche de 44 places avec accès au 125, rue du Chemin Vert. Requalification paysagère, amélioration des cheminements piétons, refonte des éclairages extérieurs.

⇒ Présentation technique du projet par l'agence

Impact minimum sur le site : concentration des circulations avec l'objectif de conserver au maximum l'ensoleillement du site en limitant les vis-à-vis.

2. Retour sur les interpellations de la précédente plénière

Intervention Bastien Recher (adjoint au Logement) : Lors de la précédente plénière il y a eu des interpellations sur essentiellement 3 thèmes : la propreté, la sécurité, et l'habitat.

Pour le 51 boulevard de Belleville, il y avait un contentieux avec la copropriété qui a conduit à l'arrêt momentané des travaux car l'entreprise responsable des travaux a fait faillite. Le bailleur a dû passer un nouvel appel d'offres pour choisir une nouvelle entreprise en charge des travaux. La nouvelle entreprise a repris les travaux cet été et Résidence 3F est confiant sur un aboutissement des travaux fin d'année 2016. Je m'assurerai personnellement de l'avancée des travaux avant la fin de l'année 2016.

Intervention Luc Lebon (Adjoint au Maire en charge de la Propreté) :

- Le marché de Belleville : c'est un gros marché. C'est la fonctionnelle, un service central de la Direction de la Propreté qui s'occupe du nettoyage. Après le déblaiement du marché et l'enlèvement des compacteurs, il reste des déchets laissés au sol, des relances vers le prestataire ont été faites.
- A propos des pigeons : il s'agit d'un problème récurrent. Il y a un nourrisseur de pigeons connu dans le quartier déjà signalé angle J. AICARD/Oberkampf. Il s'agit d'alerter la DPSP et/ou Police et/ou services sociaux sur ce sujet.

- Les gravats de chantier : s'il s'agit de dépôts récurrents, il convient de nous les signaler afin que les services de la DPSP fassent le nécessaire
- Les bicyclettes abandonnées : Elles sont considérées comme un véhicule c'est donc à la Préfecture de Police d'intervenir. Des actions communes avec la Préfecture ont été mises en place pour traiter ce problème.
- Le square Jean Aicard : s'il s'agit d'un problème de déjections canines, il sera nécessaire de le signaler aux services. Des brigades de lutte contre les incivilités viennent d'être renforcées et d'être mises en place afin d'être plus réactives et efficaces.

Questions de la salle :

Habitat 1: les jardinières rue Fontaine au roi c'est formidable mais elles sont en réalité des toilettes publiques. Il faut les enlever.

Colette Albrecht (conseillère de quartier): j'ai été victime d'une chute boulevard de Belleville sur les grilles de pieds d'arbres. Ce problème est récurrent et rien ne change.

Habitant 2 : que va-t-il se passer rue du Chemin vert qui est un véritable dépotoir ? Je réclame depuis longtemps un panneau pour passage piéton à la sortie du métro et au passage de la Poste.

Yussef Tahiri (conseiller de quartier) : je suis d'accord avec Collette Albrecht, ce ne sont pas des réponses que vous nous faites. Il y a des effets d'annonces et ensuite rien. Néanmoins, il y a tout de même de bonnes nouvelles avec l'installation des corbeilles boulevard de Belleville et la propreté s'est améliorée.

Habitant 3 : Square Jean Aicard il y a un nourrisseur de pigeon. N'existent-ils pas des systèmes pour stériliser les pigeons ? Leurs déjections sur les habitations et l'espace public c'est innommable.

Réponse de Luc Lebon :

Sur les encombrants, nous avons un problème, nous n'avons pas de lieux de dépôt de proximité dans le 11^e pour décharger les encombrants récoltés. Nous avons un projet ambitieux d'installation d'un espace tri à Ménilmontant.

Pour tous signalements des dépôts des habitants, nous en prenons bien compte et nous faisons le nécessaire pour améliorer les choses avec les services.

S'agissant de la régulation de la population des pigeons, nous avons tenté la mise en place des pigeonniers contraceptifs dont les résultats sont mitigés. Pour le moment je n'ai pas de réponse adaptée à ce problème.

Intervention Joelle Morel (élue aux espaces verts): J'interpelle régulièrement la Ville de Paris sur ce sujet. J'ai demandé au Conseil de Paris d'étudier ce problème. Les pigeonniers sont une réponse mais ont leur limite. En ce qui concerne la végétalisation de l'espace public, j'incite les gens à végétaliser l'arrondissement. Il est vrai que rue de la Fontaine au Roi il s'agit d'un véritable problème mais au vue de ce qui se passe dans le reste de l'arrondissement il n'y a pas de raison que dans le quartier Politique de la Ville cela ne fonctionne pas. Les rats sont également un problème et nous y sommes très vigilants.

Intervention Florent Hubert (élu à l'espace public): ce sont les racines des arbres qui bien souvent soulèvent les grilles et qui malheureusement provoquent les chutes. Ces problèmes resteront récurrents car il n'est pas prévu d'enlever et/ou de couper les arbres. Lorsque les arbres sont dégradés nous les remplaçons par des plus jeunes mais en grandissant les problèmes reviennent. Ils existent néanmoins des solutions notamment par le fait de couler de la résine sur ces pieds d'arbres. Une brigade est toutefois mobilisée pour remettre en état ces pieds d'arbres lorsqu'ils sont dégradés.

Intervention de Stéphane Martinet (Adjoint au Maire en charge de la sécurité et de la médiation)

La vie nocturne dans le 11^e arrondissement est très intense. Nous avons porté le dossier auprès du Préfet de police pour obtenir de sa part une prise de conscience de ce problème. Il a été décidé que dans la zone Bastille un groupe de sécurisation de terrain (GST) soit mis en place tous les soirs de la semaine constitué de 7-9 agents. Leur présence et leur efficacité a amené le préfet à prendre la décision que ce groupe devait s'occuper de l'intégralité de l'arrondissement. Les effectifs ont été renforcés.

Dès que les équipes de la Préfecture de Police constatent une infraction de la part des usagers des bars ou des gérants de bars, elles émettent des avertissements. Suite à cela, si de nouvelles infractions sont constatées, le commissaire peut formuler auprès du préfet une demande de fermeture. Le Préfet a décidé que la première fermeture n'était plus de 9 jours mais de 15j et ensuite en cas de nouvelles infractions portées à 3 semaines puis 2 mois. Nous commençons à constater des améliorations de la part des établissements.

Il reste des adresses qui résistent mais une vigilance très particulière est portée sur ces établissements. Notre détermination est pleine et entière et nous sommes intraitables.

Questions de la salle :

Habitant 1: rue Moran. Nous demandons la liberté de circulation le vendredi... La rue est bloquée ce jour là à cause des prières de rues. Cela génère beaucoup de problèmes avec les riverains. Nous avons écrit des lettres à toutes les instances et on nous répond « vous feriez mieux de déménager ».

- Stéphane Martinet : ce n'est pas à mon niveau politique que je pourrais résoudre cette question. Je vous propose de nous rencontrer en on envisagera les pistes de solution à adopter.

Habitant 2 : Les livreurs d'Atac bloquent la rue durant des heures le matin pour décharger leurs marchandises (rue Saint Maur)

Habitante 3 : Passage Pivert. Il manque le panneau de voie sans issue. Beaucoup de véhicules s'y insèrent alors qu'il y a une école.

Habitante 4 : Nous ne voyons aucun changement. J'habite la rue E. Lockroy et c'est insupportable. Les sorties de bars nous empêchent de dormir. Des groupes de jeunes passent et s'installent sans que personne ne leur disent rien.

Stéphane Martinet :

- L'arrière d'Atac : théoriquement les camions doivent utiliser l'espace de déchargement sans bloquer la circulation. Je vais en parler au commissaire afin qu'un contact soit pris avec le gérant du magasin
- Pour la rue Edouard Lockroy, je constate la même chose que vous. Nous intensifions la présence des forces de l'ordre ce qui engendre une baisse des incivilités mais nous ne pouvons pas être derrière chaque personne.

3. Budget d'investissement

Jean-Christophe Martin (Conseiller de quartier BSM)

Nous n'avons qu'un projet d'investissement à soumettre au vote sur notre quartier qui est :

- La reprise des pieds d'arbres du boulevard de Belleville. Tout en sachant que ce boulevard sera requalifié à court ou moyen termes. Quelqu'un souhaite-il développer ce projet pour le présenter en assemblée.

Intervention Michel Vion : Nous avons un problème depuis un an avec Circul'Livres. Pour des raisons de sécurité nous avons dû suspendre le stockage de nos livres. Nous avons eu l'idée d'une installation d'un kiosque pour stocker nos livres. Ce lieu aurait été un lieu de rencontre. Mais on nous l'a refusé et j'aurais souhaité savoir pourquoi ?

Réponse Florent Hubert : le refus du kiosque n'est pas ferme et définitif. Place Roger Linet ça n'est pas possible pour des questions d'aménagement du site et la présence des réseaux souterrains qui existent. La concession du kiosque République-Saint Maur a de nouveau un utilisateur. Mais je n'ai pas d'avis de principes sur cette question. Simplement, la pose d'un kiosque sur l'espace public sera au-delà du budget alloué au CQ.

Vote : Le projet est adopté

4. Le budget participatif 2016

Intervention Nawel Oumer (élue à la Démocratie Locale et participation des habitants)

Il s'agit d'une très bonne édition, les votes ont plus que doublé à l'échelle de Paris ainsi qu'à l'échelle de l'arrondissement.

Pour le 11^e arrondissement : 6502 votants avec 2862 votes physiques et 3640 par internet

37 projets proposés localisés dans le 11^e : 13 sont retenus pour une enveloppe de 4 millions d'euros

- 6 concernent le quartier BSM (n°32, 28, 3, 30, 40, 11)

https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=search-solr&conf=elected_projects&sort_name=nombre_de_votes_long&sort_order=desc#laureat_arrrdt

5. Présentation du Conseil des Génération Futures

Introduction par Nawel Oumer, élue en charge de la démocratie locale et à la participation des habitants

Présentation du CGF par Delphine Goater, représentante des Conseils de quartier du 11^e arrondissement au sein du Conseil des Générations Futures.

Pour en [savoir plus](#)



**Opération du 104-106 avenue
de la République – 125-127
rue du Chemin Vert
75011 Paris**

Présentation au conseil de quartier

05 octobre 2016



Un site en cœur d'îlot

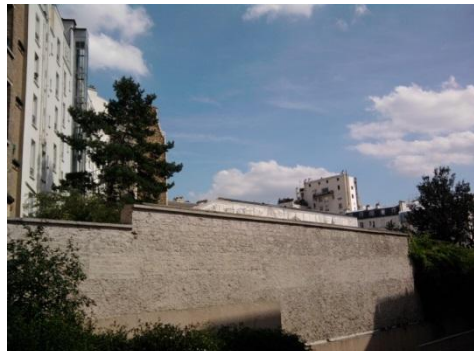


Un site en cœur d'îlot



Un site en cœur d'îlot

Accès à créer par le 125 rue du Chemin Vert et le 104 avenue de la République



Le programme – Logements familiaux et crèche

23 logements familiaux

L'objectif de SDP habitation à réaliser est de 1600 m², soit environ 23 logements familiaux.

Une crèche multi-accueil de places

L'équipement est destiné à être vendue en VEFA à la Direction des Famille et de la Petite Enfance (DFPE) de la Ville de Paris.

Surfaces prévisionnelles : 345 m² SU hors circulations et 500 m² SDP

Profil environnemental :

- Respect du Plan climat Energie de la Ville de Paris, soit 50 kwh/m².an
- Respect du référentiel NF Habitat HQE, label Effinergie +
- Filière sèche.

Le programme – requalification paysagère

Requalification des espaces extérieurs mitoyens du 125 rue du Chemin-104 avenue de la République, dont les accès bénéficieront au programme neuf comme aux 156 logements du groupe existant.

- Végétalisation de la voie pompier dans le respect des normes de sécurité incendie
- Amélioration de la lisibilité des cheminements piétons
- Réfection de l'éclairage extérieur
- Arasement à 2 mètres du mur séparatif avec le 127 rue du Chemin Vert
- Traitement paysager de l'ensemble des limites séparatives entre les 125 et 127 rue du Chemin Vert

Le projet architectural

Projet retenu à l'issue d'une procédure de concours architectural

Lauréat : agence PUECH & SAVOY

- Volume minimum, **impact minimum** : le bâtiment occupe le plus petit volume possible sur le site, gabarit réduit, implantation simple
- Conserver au maximum **l'ensoleillement** naturel : pour les logements créés, pour les riverains, pour la cour de la crèche
- **La crèche** s'implante au niveau de la ruelle : introvertie, cour placée à distance des fenêtres (bruit, protection des enfants), **toitures jardins** qui forment un deuxième sol, un socle végétal
- **Qualité des logements** : une distribution très optimisée pour offrir le plus grand espace intérieur dans le plus petit volume extérieur
- Protection des vues, **façade douce**
- Minimiser le temps de chantier et les nuisances avec une **structure préfabriquée en bois**
- Offrir une grande qualité pour les logements créés, **préserver les riverains**

Le projet architectural



Puech & Savoy Architectes

Le projet architectural



Le calendrier prévisionnel

Calendrier prévisionnel

- Juin 2016 : Jury d'esquisses
- 1^{er} trimestre 2017 : Dépôt du permis de construire
- 1^{er} trimestre 2018 : Démarrage des travaux
- 3^{eme} trimestre 2019 : Livraison